

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

Pétition contre la réduction de l'horaire de l'enseignement philosophique en Terminale S

Les professeurs de philosophie soussignés expriment leurs plus vives inquiétudes face à la diminution prévisible de l'horaire de leur discipline en séries scientifiques dans le cadre de la réforme en cours.

Ils déclarent leur refus de cette réforme, dont l'esprit est à la réduction des moyens de nombreuses disciplines, et qui ne pourra conduire qu'à une dégradation de la qualité du service d'enseignement assuré aux élèves.

Ils constatent que la philosophie ne semble pas échapper à la règle, puisque la nouvelle grille horaire des terminales S mentionne 3 heures hebdomadaires, sans que soit précisé l'horaire professeur, ni prévu de dédoublement. Pour une majeure partie des élèves concernés, cela signifierait une perte sèche de 25% de cours, pour les autres la perte du bénéfice relatif que pouvait leur apporter le dédoublement d'une heure, et ceci pour traiter le même programme.

Ils rappellent que ce programme fut conçu et calibré pour un horaire-élève hebdomadaire de 4 heures. Une première tentative de réduction de l'horaire à 3h sans dédoublement avait déjà montré ses effets extrêmement pernicieux, et avait justifié la réintroduction d'une quatrième heure-professeur. La "souplesse" de l'utilisation de cette quatrième heure (dédoublement ou quatrième heure-élève) fut au prix de disparités entre les établissements et les classes, contredisant au principe de l'égalité des candidats au baccalauréat. La meilleure solution eût été, comme l'ont compris de nombreux établissements réellement soucieux de l'intérêt des élèves, le retour généralisé à 4h-élève au niveau national.

Aujourd'hui, la nouvelle réforme égalise les situations par le bas. Elle aura pour effet non seulement de réduire l'horaire de tous les élèves de TS à 3 heures sans dédoublement, mais en plus d'alourdir le service des professeurs, à qui pourra être imposée une classe supplémentaire à préparer pour le baccalauréat.

Théoriquement, un professeur certifié pourrait se voir attribuer demain jusqu'à six classes de terminale scientifiques, soit plus de 180 élèves ! Quel élève, quel parent, quel professeur peut-il accepter cela ?

Les signataires de la présente lettre exigent donc que l'horaire d'enseignement de la philosophie soit ramené à 4 heures hebdomadaires pour tous les élèves de terminales S.

Par ailleurs, ils souhaitent que, dans les séries technologiques, soit strictement garanti le principe du dédoublement d'au moins une des deux heures-élève hebdomadaires, et généralisé le principe d'un dédoublement systématique de toutes les heures, compte tenu des difficultés particulières de la discipline pour ces séries.

Les signataires entendent rappeler les spécificités de leur discipline, reconnues depuis toujours ; elles font qu'un professeur de philosophie ne devrait pas délivrer moins de quatre heures d'enseignement à chacune de ses classes, ni par conséquent avoir plus de 120 élèves ou quatre classes à mener au baccalauréat.

Pour signer la pétition, envoyer un courriel à l'adresse : clerjaud-bodocs.stephane@wanadoo.fr

**ou bien sur papier à : Stéphane Clerjaud (membre du bureau national), 9 rue de la Course, 67000 Strasbourg
en indiquant vos nom et prénom, votre établissement d'exercice, sa localité et l'académie.**

La liste des signataires sera mise en ligne sur le site de l'APPEP : www.appep.net